

## POPULATION, EDUCATION ET DEVELOPPEMENT

*La 36<sup>ème</sup> session de la Commission de la population et du développement de l'ONU, qui s'est tenue à New York, en 2003, portait sur le thème « Population, éducation et développement ». Cette chronique est le résumé d'une synthèse effectuée à partir d'un ensemble de contributions de chercheurs français et africains, portant essentiellement sur l'Afrique subsaharienne, la région qui présente aujourd'hui la situation la plus critique et les perspectives d'avenir les plus incertaines.*

*Le triptyque « population, éducation, développement » constitue un ensemble complexe d'interactions, au sein duquel l'éducation scolaire joue un rôle crucial ; l'universalisation de l'éducation de base figure parmi les objectifs de développement du millénaire. Il ne s'agit pas, ici, de rendre compte de toutes les interactions possibles mais de mettre en lumière quelques uns des problèmes, enjeux et défis posés par « l'éducation pour tous » dans le contexte subsaharien.*

« L'éducation pour tous » : une échéance sans cesse reportée...

En 1990, à l'initiative de l'UNESCO, de l'UNICEF, du PNUD et de la Banque mondiale, s'était tenue, à Jomtien (Thaïlande), la première *Conférence mondiale sur l'éducation pour tous*, dont le *Cadre d'action* s'était donné, entre autres objectifs, l'universalisation de l'éducation primaire, l'égalité des sexes et la réduction de moitié des taux d'analphabétisme pour l'an 2000. Cette même année, à Dakar, le *Forum mondial sur l'éducation* dut constater, en dépit des progrès réalisés, que « l'éducation pour tous » (EPT) était encore loin d'être atteinte pour beaucoup de pays, surtout en Afrique subsaharienne ; l'échéance fut reportée à 2015. Les conclusions du rapport de suivi de l'EPT 2002 sont claires : « les progrès accomplis dans la poursuite des objectifs de l'EPT sont insuffisants : le monde n'est pas sur la bonne voie pour réaliser l'EPT d'ici 2015 » ; ainsi, « un tiers de la population mondiale vit dans des pays où la réalisation des objectifs de l'EPT reste un rêve plutôt qu'une proposition réaliste ».

Cela est particulièrement le cas des pays d'Afrique subsaharienne : sur les 21 pays de cette région pour lesquels existent des statistiques, 14 sont très en retard ou en régression. Quasiment tous les indicateurs y connaissent les valeurs les plus critiques, qu'il s'agisse des taux bruts et nets de scolarisation, des taux de redoublement, de l'espérance de vie scolaire, des indicateurs de rendement scolaire, du nombre d'élèves par maître, des taux d'alphabétisation ; les disparités spatiales et selon le genre y demeurent très marquées.

Éducation et population : des interactions complexes

Dire que l'éducation constitue un moteur de changement des mentalités et d'adoption de nouveaux comportements démographiques semble aller de soi. Les nombreuses études menées sur cette question aboutissent à des résultats convergents. L'éducation, féminine surtout, contribue à une nuptialité plus tardive, à une réduction de la fécondité et de la mortalité (infanto-juvénile et maternelle). Mais il reste à expliquer les mécanismes par lesquels l'éducation agit ; la relation est rarement directe et il n'est pas facile d'isoler avec certitude l'effet propre de l'éducation car elle interfère en permanence avec d'autres phénomènes, tels que l'urbanisation, la modernisation, les politiques menées, etc. Et que traduit réellement le niveau d'éducation des femmes ? Comment faire la distinction entre l'effet des connaissances acquises dans le cadre de la scolarité, de celles acquises ailleurs et après... ? A partir de quel niveau d'enseignement atteint et en fonction de quel contenu l'éducation est-elle susceptible d'induire des changements de comportements ? Autant de questions qui n'ont pas encore reçu de réponses définitives.

De tout temps, dans toutes les sociétés, l'éducation a été, assurément à court et moyen terme, un facteur de mobilité, de migration vers les villes notamment. Les études existantes mettent en lumière l'effet de sélection induit par l'éducation dans les processus migratoires : les migrants ruraux vers les villes sont généralement plus instruits que ceux qui restent au village. La situation la plus critique concerne les enfants qui ont quitté l'école (par abandon, échec, renvoi...) sans avoir acquis les connaissances de base : leur passage par l'école rend souvent difficile leur réinsertion dans la société villageoise et, candidats à une migration vers les villes, leurs perspectives d'avenir y sont restreintes... A une autre

extrémité, une scolarisation poussée (jusqu'au niveau supérieur) peut conduire au phénomène d'exode des cerveaux, faute d'un environnement politique et économique favorable.

### **Entre affirmation du droit à l'éducation et logique du capital humain**

Donnant écho à la Déclaration universelle des droits de l'homme, le texte fondateur de l'Éducation Pour Tous réaffirme dans son préambule que « l'éducation est un droit fondamental pour tous, femmes et hommes, à tout âge et dans le monde entier » ; le Cadre d'action vise à « répondre aux besoins éducatifs fondamentaux », dans une vision élargie de l'éducation. Le « rapport de suivi sur l'EPT dans le monde 2002 » reprend la même philosophie de l'éducation la déclinant, en premier lieu, en tant que droit de l'être humain, et en rappelant l'évolution du concept de développement humain en vue de « corriger l'accent mis trop exclusivement sur la croissance par habitant comme indicateur central du succès des politiques de développement ». Dans le même temps, force est de constater que l'approche qui prédomine et conditionne la définition et la mise en œuvre des politiques éducatives, repose avant tout sur une conception utilitariste de l'éducation, conformément à la théorie du capital humain. Pour les économistes qui occupent une place prépondérante dans les instances internationales, l'éducation constitue d'abord un facteur de croissance.

### **L'implication croissante de la communauté internationale : l'autonomie et la pertinence des politiques éducatives en question**

Si l'aide internationale dans le domaine de l'éducation existe depuis les années 1960, la Conférence de Jomtien marque assurément un tournant, avec une implication croissante de la communauté internationale, et surtout des institutions multilatérales. Opérant selon le même système de pensée, l'OMC, l'OCDE et l'Union Européenne contribuent avec la Banque mondiale à l'instauration de ce que certains dénomment « un nouvel ordre éducatif mondial », lié au processus actuel de mondialisation, et qui s'impose tant aux pays du Nord que du Sud mais selon des intensités et des schémas différents.

Cette implication croissante de la communauté internationale, à travers sa capacité d'expertise et son pouvoir de conditionner l'accès aux financements, le processus d'affaiblissement des États, la multiplication des acteurs du champ éducatif articulé à un processus d'hybridation entre secteurs public et privé (mais avec une croissance du privé), la marchandisation accrue de l'éducation, la tendance à une standardisation des savoirs et des modes d'évaluation constituent autant de facteurs qui, à des degrés divers selon les pays, entraînent une perte croissante d'autonomie des politiques éducatives nationales, tant dans leur conception que dans leur mise en œuvre. Se trouve ainsi posée la question de la pertinence des politiques éducatives, qui débouche sur celle des finalités de l'éducation. Pourtant, il apparaît bien conforme aux textes fondateurs de « l'éducation pour tous » que tout système éducatif doit se nourrir de la diversité des sociétés qui la constituent, condition fondamentale de sa pertinence.

Outre la question spécifique de la langue d'enseignement, cela devrait pouvoir se traduire par la capacité de prendre en compte les savoirs locaux, d'adapter les rythmes scolaires aux spécificités et contraintes du milieu, etc. Une telle approche signifie qu'une politique éducative devrait s'inscrire dans un projet global de société, où le savoir est un outil

d'émancipation et non de domination, où la finalité de l'école ne saurait être au service la seule logique économique.

### **État, école et société : des rapports en constante transformation**

L'évolution des représentations de l'école et des pratiques de scolarisation des familles en Afrique subsaharienne montre combien les relations entre les familles et l'école sont étroites et complexes. La reprise de la scolarisation, après la période de « refus de l'école » au début des années 1980, a traduit une diversification des attentes de l'école, renforçant son institutionnalisation au sein de la société : l'école ne conduit plus automatiquement à un emploi protégé dans la fonction publique, mais le savoir scolaire demeure un atout majeur pour l'accès à l'emploi ; dans un contexte d'ouverture politique, il représente un nouvel enjeu.

La « demande sociale d'éducation » est le produit d'un ensemble de facteurs scolaires, économiques, sociaux, démographiques, politiques, religieux et culturels. Les rôles familiaux attendus des garçons et des filles y occupent une place importante. Au sein de la société, l'école et le savoir scolaire représentent, par ailleurs, des enjeux différents selon les groupes sociaux qui peuvent s'avérer contradictoires et/ou conflictuels.

Une question trop peu étudiée concerne le rôle de socialisation de l'école, par-delà l'acquisition des savoirs scolaires. Quelles valeurs sont transmises à travers l'école ? Une certaine violence (à la fois physique et psychologique) à l'école existe, qui ne fait que traduire le fonctionnement de la société. Les inégalités socio-économiques face à l'école, les échecs et exclusions sont autant de sources de frustrations diverses pouvant générer de la violence. Il y a là un défi spécifique mais particulièrement important dans un monde où les conflits internes se font de plus en plus nombreux.

### **Travail et scolarisation des enfants**

D'un côté, l'éducation par le travail est une réalité qui répond à une fonction de socialisation et de formation des enfants ; de l'autre, le travail des enfants peut les empêcher d'accéder à l'école ou les conduire à l'abandonner, nuire gravement à leur santé physique et mentale, et porter atteinte à leurs droits fondamentaux. Le « travail » des enfants peut prendre des formes très diverses : le travail domestique, le travail dans le commerce, l'artisanat et l'industrie, les métiers de la rue, l'exploitation sexuelle et le phénomène des enfants-soldats. Ses fondements sont, à la fois, socio-culturels et économiques, la pauvreté devenant un facteur croissant de mise au travail des enfants.

L'école et le travail entretiennent des relations ambivalentes. L'école elle-même peut pousser des enfants vers le monde du travail : la mauvaise qualité et l'inefficacité du système éducatif, à travers les échecs, les abandons et les exclusions scolaires, contribuent à la mise au travail des enfants, surtout les plus âgés. Dans des contextes de grande pauvreté, le travail des enfants, effectué pendant ou hors des périodes scolaires, peut en arriver à constituer une condition de leur propre scolarisation.

Les jeunes filles font particulièrement les frais d'une division sexuelle du travail au sein des ménages qui se double d'une division des activités scolaires et domestiques entre filles, le travail des unes permettant la scolarisation des autres.

Le travail non socialisant des enfants constitue une entorse à la notion de développement humain. Mais l'élimination du travail des enfants est en elle-même une question complexe car l'un des principaux fondements du travail des enfants

demeure la *pauvreté*. Sans une politique globale de transformation des conditions socio-économiques qui sous-tendent le travail des enfants, il sera difficile dans bien des cas de retirer les enfants du travail afin de les scolariser.

### **L'impact du sida sur l'offre et la demande scolaires**

Comme le titrait un article du journal *Le Monde*, « En Afrique, le sida tue l'éducation ». C'est, en effet, l'un des secteurs les plus durement touchés. Il est à craindre, au moins pour les pays les plus concernés, que son ampleur ne remette carrément en cause la possibilité d'atteindre les objectifs de « l'éducation pour tous ».

L'impact du sida sur les systèmes éducatifs est multiforme : perte d'enseignants qualifiés par décès (pouvant conduire à la fermeture de classes ou d'écoles) ; baisse de la productivité des enseignants atteints par la maladie ; incapacité grandissante du système à équilibrer l'offre et la demande en raison de la perte (par décès ou maladie) d'administrateurs de l'enseignement, d'inspecteurs, etc. Une telle situation aura des conséquences énormes sur les besoins de recrutement et de formation de nouveaux enseignants ; ce qui pèsera nécessairement sur les ressources budgétaires des États.

L'impact démographique du sida sur la population scolarisable va être à la mesure de l'ampleur de la pandémie. Dans les pays d'Afrique australe les plus durement affectés, en 2010, le nombre d'enfants en âge d'aller à l'école devrait chuter de 20 % par rapport aux estimations établies avant l'épidémie. Il serait erroné de croire que cela suffirait à résoudre les problèmes posés par « l'éducation pour tous »...

L'impact du sida sur la demande d'éducation concerne à la fois les élèves et les enfants non scolarisés ; il se manifeste aussi bien au niveau des enfants eux-mêmes qu'à travers leurs familles. Outre l'effet de la mortalité, des élèves malades du VIH/sida et issus d'une famille pauvre se voient contraints d'abandonner l'école. La maladie ou le décès d'un membre de la famille peuvent aussi, conjugués au problème de la pauvreté et aux contraintes de production, entraîner la déscolarisation ou la non scolarisation. Les moyens financiers peuvent ne plus suffire et, s'il faut faire un choix, le paiement des médicaments l'emporte logiquement sur celui de la scolarité. Les filles, déjà sous-scolarisées, sont généralement les premières victimes de ces situations.

Conséquence de l'importance du sida en Afrique, le continent détient le triste record du nombre d'enfants orphelins (plus de dix millions). Alors que les grands-parents sont fortement sollicités pour recueillir les orphelins de leurs propres enfants, ce phénomène survient dans un contexte plus général où le principe de la solidarité familiale apparaît de plus en plus remis en cause. Les « orphelins du sida » constituent ainsi la catégorie d'enfants la plus vulnérable : leurs chances d'accéder à l'école sont plus minces ; et pour ceux qui y sont déjà, leur risque d'abandon (et d'exclusion) est plus élevé.

Si le sida constitue aujourd'hui le problème de santé le plus grave vis-à-vis de l'éducation, il faut garder à l'esprit que bien d'autres problèmes de santé influent au quotidien, tant sur l'offre que sur la demande scolaires. Le paludisme évidemment, et les autres grandes pathologies, les carences nutritionnelles, mais aussi les problèmes de vue et d'ouïe, etc. ont des effets importants en matière de scolarisation : combien d'enfants ne sont pas scolarisés, combien d'élèves abandonnent l'école en raison d'un problème de santé, dont l'impact est accru faute de dépistage, de moyens financiers pour le soigner... ?

### **L'alphabétisation, une priorité insuffisamment reconnue dans les faits**

Que l'éducation soit vue comme un droit de l'être humain ou comme facteur-clé du développement économique, le combat contre l'analphabétisme est présenté quant à lui comme LA priorité.

Dans le contexte africain actuel, la lutte contre l'analphabétisme ne passe pas uniquement par l'école. Elle nécessite une politique volontariste en matière d'alphabétisation des adultes (qui constitue un puissant levier de la scolarisation), mais aussi dans le domaine de l'éducation non formelle des jeunes, non scolarisés ou déscolarisés avant d'avoir acquis les connaissances de base (lecture, écriture, calcul). Les enjeux ne sont pas seulement d'ordre éducatif ; ils sont d'ordre social, culturel, économique et politique, tant au niveau des personnes bénéficiaires que de leur communauté d'appartenance, revêtant une importance particulière pour les femmes.

Mais, par delà les discours, il conviendrait que les financements accordés et les efforts déployés au titre de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, soient à la mesure de ces enjeux, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

### **La priorité éducative à l'épreuve des coûts et des financements**

L'institution scolaire a un coût, tant au niveau de l'État que des familles. Parce qu'elle repose avant tout sur la relation maître-élèves, les ressources humaines représentent généralement une part importante des coûts de l'éducation. Cela est particulièrement le cas dans les pays africains les moins avancés où la masse salariale des enseignants absorbe environ les trois quarts de la dépense publique d'éducation. Aussi, dans les pays pauvres en ressources se pose un véritable problème de financement public de l'éducation (et des autres secteurs). Selon le *Rapport mondial sur le développement humain* de 2002, « 20 pays d'Afrique subsaharienne, qui rassemblent plus de la moitié des habitants de cette région, sont aujourd'hui plus pauvres qu'en 1990, et 23 sont plus pauvres qu'en 1975 ».

L'examen de la relation entre le montant des dépenses publiques d'éducation et l'efficacité du système éducatif, montre cependant une grande variété de situations : on observe à la fois des performances scolaires similaires pour des pays ayant des niveaux de dépenses différents, et des performances différentes pour des pays présentant des moyens identiques. Si l'ampleur des moyens investis dans l'éducation reste une donnée essentielle, la manière dont sont gérées ces ressources financières et dont est piloté le système éducatif (notamment au niveau des ressources humaines et sur le plan pédagogique) s'avère tout aussi importante.

La gratuité de l'enseignement n'est jamais totale au niveau des familles qui, outre les coûts directs, doivent faire face à des coûts indirects, variables selon les situations familiales et les contextes : transport, nourriture, habillement, hébergement éventuel chez un tuteur, soutien scolaire à domicile, recours à une main-d'œuvre de remplacement (à des fins domestiques et/ou productives), etc. Cependant, cet aspect demeure très mal documenté statistiquement. La mesure des dépenses d'éducation effectuées par les familles et du poids réel de la contrainte financière à leur niveau, constitue un enjeu de connaissance majeur dans le cadre des actions de l'EPT, alors que le principe énoncé d'une « responsabilisation individuelle » implique une participation accrue des familles aux dépenses d'éducation.

Alors que les indicateurs chiffrés prennent une importance croissante dans le suivi et l'évaluation des politiques, et dans l'accès aux financements, le *Rapport de suivi de l'éducation pour tous 2002*, réalisé par l'UNESCO, souligne que « la couverture et la fiabilité limitées des données constituent un problème grave ».

Tandis qu'atteindre les objectifs de « l'éducation pour tous » nécessite une mobilisation des ressources financières sans précédent, pour laquelle la communauté internationale s'est officiellement engagée, on assiste à une diminution (en termes réels) de l'Aide publique au développement... Ni les financements attendus de « l'initiative pour les pays pauvres très endettés » (PPT), ni les engagements actuels des pays du G8 ne permettent d'espérer combler le manque de financement estimé. Quelle signification faut-il donner à ces décalages entre les discours et la réalité ? Si le besoin en financement de « l'éducation pour tous » est conséquent, il apparaît pourtant largement à la portée d'un monde qui n'a jamais été aussi riche.

### Quels enseignements ?

L'éducation (et particulièrement celle des filles), via l'institution scolaire, est au cœur de l'évolution des sociétés ; elle porte en elle-même le changement, que ce soit sur le plan démographique, social, économique, culturel ou politique. Pour les pays d'Afrique subsaharienne particulièrement, « l'éducation pour tous », telle que définie dans ses textes fondateurs, représente assurément un enjeu majeur. Mais la lecture du *Rapport de suivi de l'éducation pour tous 2002*, réalisé par l'UNESCO, n'incite pas à l'optimisme. Les questions abordées ici mettent en lumière l'ampleur de l'écart entre les discours et la réalité ; elles montrent aussi l'extrême complexité des inter-relations entre population, éducation et développement. En Afrique subsaharienne, faire véritablement de l'éducation un facteur-clé du développement exige de faire face à de nombreux défis.

### Marc PILON

Institut de recherche pour le développement (IRD)  
Unité d'Enseignement et de Recherche en Démographie (UERD), Université de Ouagadougou  
Co-coordonateur du réseau FASAF

☞ S'est tenu, avec la participation du CEPED, le Colloque international « *Le droit à l'éducation : quelles effectivités au Sud et au Nord ?* », Université de Ouagadougou (Burkina Faso), du 8 au 12 mars 2004.

Contacts : Yacouba Yaro (yacoubay@yahoo.com), Marc Pilon (pilon@ird.bf)  
Site web : <http://afecinfo.free.fr/ouaga/index.htm>

☞ S'est tenue, à New-York, du 22 au 26 mars 2004, la 37<sup>ème</sup> Commission de la population et du développement (CPD) des Nations Unies. La CPD est une réunion organisée chaque année à l'ONU, et depuis 2 ans le CEPED est chargé des contributions sur le Sud. Il a produit, en vue de cette réunion du « Caire + 10 », un document de synthèse des contributions de chercheurs, « Le Caire +10 ». Les

contributions sont ensuite tirées à plus de 2 000 exemplaires à destination des députés, des sénateurs, des ambassades et consulats.

Site web : <http://ceped.cirad.fr>, rubrique Actualités.

✍ Avec la participation du CEPED et de l'IFORD (Yaoundé), le département de Démographie de Louvain-la-Neuve organise un Programme de formation en santé de la reproduction (analyse des données d'enquêtes et évaluation de programmes), Louvain-la-Neuve (Belgique), du 12 juillet au 3 septembre 2004.

Informations : Institut de démographie, programme de formation en santé de la reproduction

Université catholique de Louvain, Place Montesquieu 1b<sup>16</sup> 17  
B-1348 Louvain-la-Neuve Belgique

Téléphone (3210 ou 010) 47.29.41- Télécopie 47.29.41

✉ [gourbin@demo.ucl.ac.be](mailto:gourbin@demo.ucl.ac.be), <http://demo.ucl.ac.be>

### ☺ FASAF Réseau international de recherche « Famille et Scolarisation en Afrique »

Unité d'Enseignement et de Recherche en Démographie

(UERD) - Université de Ouagadougou

03 B.P 7118 Ouagadougou 03 Burkina Faso

Téléphone 226-36.21.15 Télécopie : 226-36.21.38

✉ [pilon@ird.bf](mailto:pilon@ird.bf), [yacoubay@yahoo.com](mailto:yacoubay@yahoo.com)

Ce réseau officiellement créé en juin 1997 au sein de l'Union pour l'Étude de la Population Africaine (UEPA) et bénéficiant de la co-tutelle du CEPED, regroupe actuellement dix équipes-pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo Brazzaville, Congo démocratique, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Niger, Togo), des chercheurs du Nord et collabore avec l'Institut des Statistiques de l'UNESCO. La coordination du réseau est actuellement abritée par l'UERD sous la responsabilité de Yacouba Yaro et Marc Pilon. Les objectifs de ce réseau sont : - contribuer à renouveler l'approche scientifique de la demande d'éducation - promouvoir des exploitations secondaires et des analyses appropriées des données de recensement et d'enquêtes - améliorer la collecte et le traitement des questions relatives à l'éducation lors des recensements et d'enquêtes - fournir aux décideurs de nouveaux éléments d'appréciation concernant l'articulation entre offre et demande en éducation - renforcer les capacités nationales de recherche et œuvrer pour une collaboration plus étroite entre institutions de recherche, services statistiques et de l'Éducation.

📖 Vient de paraître, sur cd-rom, en français/anglais, une bibliographie sur l'Avortement en Afrique : « *Une revue de la littérature des années 1990 à nos jours* », Agnès Guillaume (Laboratoire Population-Environnement-Développement, UMR 151 IRD-Université de Provence), William Molmy (INED)

Bon de commande en ligne :

<http://ceped.cirad.fr/avortement/fr/index.html>

Consultation en ligne :

<http://ceped.cirad.fr/avortement/fr/vientparaitre.pdf>

## GROUPEMENT D'INTERET SCIENTIFIQUE INED - IRD - PARIS I - PARIS V - PARIS X

Directeur de la publication : André Quesnel

Prix au numéro : 1,55 €uros

Abonnement 1 an (4 numéros) : 4,50 €uros

Imprimeur : Présence Graphique